

ETUDES DES CONTRAINTES DES FEMMES ENSEIGNANTES CHERCHEURES DU MALI FATOUMATA MAIGA¹, SÉKOU MAMADOU TANGARA¹, HAMADOUN TRAORE¹,

*¹Faculté Histoire et de Géographie de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
(00223) 76 05 99 48, (00223) 82 77 14 83, (00223) 66 63 00 50*

E-mail : fsamba2004@gmail.com ; sekousmt@gmail.com ; hamadountraore74@gmail.com

RÉSUMÉ

Les exigences du 21^{ème} siècle ont amené plusieurs gouvernements à prendre conscience que pour atteindre les Objectifs du Développement Durable, il faut œuvrer pour l'égalité des sexes dans tous les domaines et assurer l'autonomisation des femmes. Des efforts ont effectivement été fournis par l'Etat malien pour la parité hommes/femmes dans la recherche scientifique. Ainsi, actuellement, 140 femmes enseignantes-chercheuses permanentes évoluent dans les universités étatiques du Mali. Cette étude, dont l'objet est d'analyser leur représentativité et les contraintes qu'elles rencontrent dans l'exercice du métier de recherche scientifique, a porté sur 74 de ces femmes soit 53%. Cet échantillon a été choisi de manière aléatoire et enquêté par la méthode de l'entretien individuel. Les logiciels SPSS et Word ont servi pour le traitement et l'analyse des données. L'étude a révélé que les femmes sont minoritaires dans les universités étatiques du Mali soit 10,47% de l'effectif total des enseignants/chercheurs permanents. L'occupation ménagère (46,00%), la pression sociale (23,00%), la méconnaissance de l'importance de la femme à la science (16,00%) et le refus de certaines fonctions à la femme (15,00%) constituent des contraintes pour les femmes enseignantes-chercheuses du Mali.

MOTS CLÉS :

Contraintes, femmes, Mali, science.

ABSTRACT

The demands of the 21st century have led many governments to realize that to achieve the Sustainable Development Goals, there is a need to work for gender equality in all areas and to empower women. Efforts have indeed been provided by the Malian State for parity between men and women in scientific research. Thus, currently, 140 women permanent teacher-researchers are working in the state universities of Mali. This study, whose purpose is to analyze their representativeness and the constraints they encounter in the exercise of the scientific research profession, covered 74 of these women, or 53%. This sample was randomly selected and interviewed by the

individual interview method. SPSS and Word software were used for data processing and analysis. The study revealed that women are a minority in the state universities of Mali, which represents 10.47% of the total number of permanent teachers/researchers. Household occupation (46.00%), social pressure (23.00%), lack of awareness of the importance of women to science (16.00%) and refusal of certain functions to women (15.00%), 00%) are constraints for women teachers-researchers in Mali.

KEY WORDS :

women, science, constraints, Mali.

INTRODUCTION

Le contexte sociopolitique du monde est en évolution et l'Afrique n'y échappe pas. Face aux exigences du 21^{ème} siècle (démocratie, décentralisation, régionalisation et genre), plusieurs gouvernements ont pris conscience que pour atteindre les Objectifs du Développement Durable, il faut œuvrer pour l'égalité des sexes dans tous les domaines et assurer l'autonomisation des femmes. Cette égalité et cette autonomisation ont toujours été une priorité pour le gouvernement malien. Dans sa Politique Nationale Genre, il entend concrétiser ses engagements en vue de l'édification d'une société démocratique et d'un État de droit. L'égalité des sexes constitue en effet une valeur fondamentale inscrite dans la Constitution malienne par le décret n°092-073P-CTSP du 25 février 1992 (PNUD 2012, p 18 et MPFEF, 2010, p 5). Toutefois, les actes à entreprendre pour la mise en application de cette parité homme/femme semblent être en souffrance dans tous les domaines (éducatif, administratif, salarial, politique, scientifique, etc.). Le rapport sur l'indice d'inégalité du genre de la FAO (2018, p 6) le confirme et classe le Mali 150^{ème} sur 188 pays classés à l'indice des inégalités entre les sexes. Il est à noter que le Mali est un pays en pleine expansion démographique (taux d'accroissement annuel de 3,6% de 1998 à 2009) avec 14,5 millions d'habitants sur une superficie de 1 240 000 km². Les femmes représentent la moitié de cette population soit 50%. (INSAT, 2016, p 2). Cela suppose que leur marginalisation sera préjudiciable au pays. Nonobstant cela, le retrait des femmes maliennes est perceptible dans plusieurs secteurs stratégiques du pays.

Au plan éducatif, une étude menée par l'Institut National de la Statistique (2016, pp 2, 31, 32, 33) a montré que des adultes (15 ans et plus) maliens sont alphabétisés à hauteur de 31% (21,6 pour les femmes et 41,4% pour les hommes). Cependant, le nombre de filles est passé de 75% au premier cycle de l'enseignement fondamental à 53,2% au second cycle de l'enseignement fondamental contre 32,3% en enseignement secondaire et 9% au supérieur. L'analyse du rapport de la BAD (2011, p 6), le taux d'accès en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur est de 15% pour les garçons contre

seulement 6% pour les filles. Cette alphabétisation selon le rapport de la FAO (2018, p 7), diffère en fonction du milieu (53,2% en milieu urbain et 21,6% pour le milieu rural), du niveau de vie de la population (48,6% pour les plus aisés et 16,3% pour les plus modestes) mais aussi selon le sexe (21,5% pour les femmes contre 41,5% chez les hommes) malgré les progrès constatés dans l'étude du CSCRP 2012-2017, (2011, p 23) ou le taux d'alphabétisation des femmes était de seulement 18,8% contre 41,6% chez les hommes).

Au plan administratif et salarial, l'analyse de l'étude du PNUD (2012, p 4) sur l'emploi du genre dans le secteur public au Mali, révèle une très faible présence des femmes dans l'administration publique, en particulier dans les fonctions de haut niveau. En 2009, les femmes ne représentaient que 25% des fonctionnaires avec environ 15% de catégorie A, 28% dans l'administration centrale et 15% occupant des postes de responsabilité. Au même moment, pour la même fonction, les hommes gagnaient 12,8% de plus que les femmes. De plus, le rapport du Ministère de l'Economie et des Finances (2015, p 40) mentionne que seulement 9% des femmes actives ont un salaire fixe et le taux d'actifs de 15-64 ans pour les femmes est de 61% contre 80% pour les hommes. Cependant, les femmes au foyer ne sont pas considérées comme des personnes actives.

Au plan politique, selon le PNUD (2012, p 16), les femmes maliennes représentaient en 2014, 1,1% des maires, 8,6% des conseillers communaux, 9,5% des députés et 2% des chefs de partis politiques. Pour les postes nominatifs, à cette période, il n'y avait que 3 femmes ministres sur 29, contre 5 femmes sur 34 lors du précédent gouvernement. En 2018, selon nos constats personnels, seuls 9 postes ministériels sur 36 sont occupés par les femmes contre zéro gouverneur de région et 13 préfets.

Au plan scientifique, peu d'études existent sur la discrimination selon le sexe. Néanmoins de nombreux écarts sont soulignés par rapport au nombre d'hommes et de femmes dans la science. Selon le MEF, 2015, p 40, environ 54% des femmes actives sont dans l'agriculture et 19% dans le commerce. La plupart des programmes et projets de développement du Mali sont orientés vers les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, oubliant que la science est un des facteurs primordiaux pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable. De ce fait, dans la plupart des pays du monde, l'image de la science est essentiellement masculine. Ce point de vue est soutenu par les résultats de JALINIERE, (2014, p 1) qui annonce qu'au sein de l'Union Européenne, seules 11% des plus hautes fonctions académiques sont tenues par des femmes dans les matières scientifiques ; pourcentage variant d'un pays à un autre : Japon (6%), États-Unis (27%), France (29%), Espagne (34%). Cette discrimination à l'égard des femmes dans la science se fait sentir au concours du « Prix Nobel de la Science » avec moins de 3% attribués aux femmes depuis la création de cette récompense en 1901, soit 16 prix seulement, dont 2 à Marie Curie. Faute de données statistiques, la position du Mali n'est pas connue. Cependant, l'analyse du système éducatif et des

faits sociaux démontrent que le Mali ne fait pas exception à ces discriminations. Au plan scientifique, selon nos propres analyses des effectifs, elles ne représentaient que 10,4% des enseignants permanents des universités étatiques du Mali. L'étude postule que les influences socioculturelles, politiques et parfois religieuses impactent sur la vocation et les orientations des femmes dans la recherche scientifique.

1. Approche méthodologique

Pour mener à bien cette étude, nous avons fait recours aux livres généraux, aux rapports de service, aux revues de presse, aux Décrets et Arrêtés ministériels et à l'Internet, etc. Ces différentes œuvres ont été recherchées auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, des Universités du Mali, des bibliothèques nationales, publiques et privées, des Instituts et Grandes écoles. Cela nous a permis de nous imprégner de la situation des femmes dans la science en général et les contraintes liées à leurs évolutions dans l'enseignement supérieur en particulier.

Les femmes scientifiques évoluant dans les universités étatiques du Mali constituent la cible de l'étude. L'ensemble des structures des cinq universités étatiques du Mali a été concerné par l'étude. Un sondage aléatoire a été fait parmi les femmes des facultés et instituts des universités étatiques du Mali en fonction de leur grade et de leur disponibilité.

L'enquête quantitative était un sondage d'opinion sur les défis que les femmes universitaires rencontrent dans l'exercice de leurs métiers à travers des entretiens auprès d'elles. Elle a porté sur les femmes enseignantes-chercheuses en service dans les universités étatiques du Mali suivant un choix raisonné. Pour le choix des femmes à enquêter, nous avons recensé toutes les femmes enseignantes-chercheuses permanentes des Universités étatiques du Mali soit un effectif de 140 sur 1334 répartis comme suit : Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (34/235), Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (26/264), Université des Sciences Techniques et Technologiques de Bamako (58/487), Université des Sciences Juridiques et Politiques (18/224) et Université de Ségou (04/90).

Ensuite, nous avons pris celles qui étaient disponibles et prêtes à se soumettre à nos questions. Ainsi, elles constituaient 74 sur les 140 femmes recensées soit 53% de l'effectif des femmes.

La phase de terrain a été réalisée conformément à la disponibilité des femmes enseignantes-chercheuses, qui variait en fonction des agendas des enseignantes. Les exigences du métier associées à leur mobilité rendaient difficile l'enquête. Cependant, il faut signaler l'engagement et la détermination des enseignantes à parler des défis de leur métier.

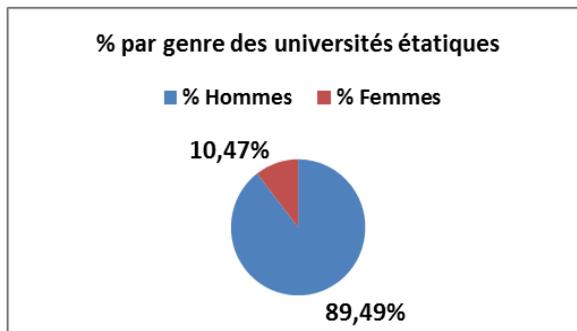
Les outils utilisés sont le questionnaire et les guides d'enquête. Les logiciels SPSS et Excel ont servi pour le traitement et l'analyse des données. La compilation des différentes données recueillies auprès des femmes enseignantes-chercheuses nous a permis de faire une analyse sur les défis que les femmes enseignantes-chercheuses rencontrent dans l'exercice de leur métier.

2. Résultats et discussions

2.1. *Les femmes et leurs répartitions dans les universités étatiques du Mali de l'année universitaire de 2017-2018*

Les recensements auprès des universités étatiques du Mali révèlent que les femmes sont au nombre de 140 sur 1334 soit 10,47% de l'effectif (figure 1).

Figure 1 : % par genre des universités étatiques de 2017-2018

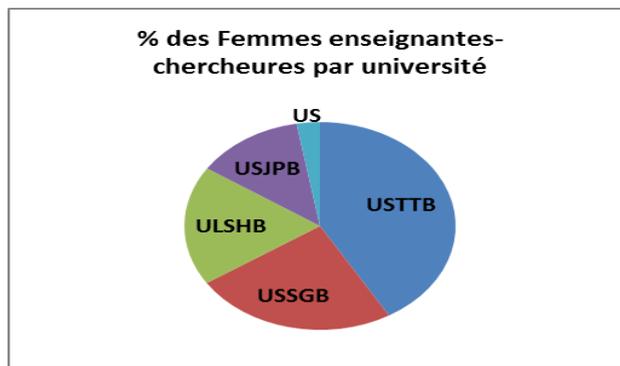


L'analyse statistique de l'effectif des enseignantes des universités étudiées révèle que les femmes ne représentent qu'un dixième des enseignants. Cela montre que la parité homme/femme en termes de nombre n'est pas encore atteinte au Mali dans les universités. Cette insuffisance a été constatée dans toutes les sphères et par d'énormes études tant à l'intérieur du Mali qu'ailleurs. Ainsi, l'étude de BERIDOGO et al, (2007, p 49) interpelle les occupations des femmes et mentionne que les femmes du sud sont les plus chargées (95%) avec des tâches domestiques. Par contre, au nord du Mali, 77,8% des mêmes tâches domestiques incombent aux hommes. De plus, il signale que les femmes passent en moyenne 17 heures par semaine à effectuer des activités domestiques quand les hommes se contentent de 2 heures. L'étude réalisée par le PNUD, (2012, p 8) justifie ces constats de BERIDOGO et rappelle que les femmes maliennes, employées, assument une double charge de travail en raison de leurs activités professionnelles et familiales. Contrairement à leurs collègues masculins, elles sont également tenues de subvenir aux besoins de leur mari, de leurs enfants et de la famille élargie. Une réalité qui confirme peut être le faible taux de leurs nominations à des postes de haute responsabilité. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (2012, p 23) mène sa réflexion sous un autre angle.

Étant donné que l'adhésion dans les universités étudiées se fait par recrutement, il mentionne que le système de recrutement dans la fonction publique est marqué par un déséquilibre défavorable aux femmes et aux filles, qui représentent en moyenne 30% des agents recrutés entre 2005 et 2010. En 2010 par exemple, seuls 241 nouveaux fonctionnaires sur 1 098 soit environ 22% contre 78% d'hommes. Il en est de même pour les employés sous contrat, avec 36% de femmes recrutées la même année, contre 64% d'hommes. Par contre, les résultats de notre étude révèlent trois facteurs justifiant l'insuffisance des femmes dans la recherche ; il s'agit du manque de confiance (46%), du manque de motivation (29.7%) et des difficultés liées à la science (24,3%).

Les résultats montrent que les femmes sont inégalement réparties entre les universités (figure 2).

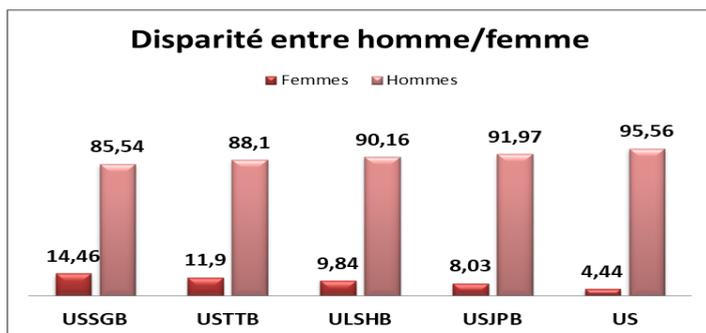
Figure 2 : Pourcentage des femmes par université étatique de 2017-2018



L'analyse de cette figure indique que la majorité des femmes évolue dans les domaines des sciences technique et technologique (4,4%), des sciences sociales (2,4%) et des sciences humaines (1,9%). Celles qui évoluent en science juridique et dans le domaine de l'agriculture représentent respectivement 1,4% et 0,3% de l'effectif.

L'analyse statistique des résultats confirme la disparité entre homme/femme dans les universités étudiées (figure 3).

Figure 3 : Disparité entre homme/femme par université de l'année 2017-2018



Cette figure nous indique une forte présence de femmes dans le domaine des sciences sociales.

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de France décrit les filières généralement réservées aux femmes. Il mentionne, pour le cas de la France, dans son bilan annuel de 2014, p 10, que les femmes sont majoritaires en sciences du vivant (65,9%), en sciences humaine et sociale (55,2%) et en chimie (44,5 %). L'étude de BARTHELEMY, (2013, p 1) partage cet avis et ajoute en plus de ceux-là leurs représentativités dans les sciences du langage ou de l'éducation.

Par rapport au grade, le tableau 1 nous indique la position des femmes enseignantes-chercheuses par université.

Tableau 1 : Pourcentage par grade et par genre du personnel enseignant permanent des universités étatiques du Mali de l'année 2017-2018.

Universités	Genre	Statut en pourcentage			
		Professeurs	Maitre de conférences	Maitre-assistant	Assistant
ULSHB	Homme	6,06	8,33	29,92	45,83
	Femme	0,75	1,51	2,27	5,3
USTTB	Homme	10,67	19,3	28,13	29,97
	Femme	0,61	1,84	4,92	4,51
USSGB	Homme	2,23	6,31	15,61	59,47
	Femme	0	0	1,11	10,4
USJPB	Homme	1,78	4,46	41,07	44,64
	Femme	0	0	2,23	5,8
US	Homme	1,11	6,66	21,12	66,66
	Femme	0	0	2,22	2,22
Total		23,21	48,41	148,6	220,22

NB : Les 13 restants soient 4,83% des 269 de l'USSGB ne sont pas hiérarchisés à

ce jour.

L'analyse de ce tableau révèle une forte disparité selon le genre et le grade. Parmi les professeurs et les maîtres de conférences, le taux de féminisation dans les universités étudiées est très faible soit respectivement 1,3% et 3,3%. Ce faible taux au plus haut grade de l'enseignement supérieur est constaté en France et au Canada par le bilan du CNRS (2014, p 10) et s'élève respectivement pour les femmes à 5,8% et 5,3%. Cette situation a été jugée par l'étude de RADIER, (2015, p 1) d'incapacité des femmes dans la recherche scientifique et révèle que 97% d'allemands, 84% d'espagnols et 90% d'euro-péens estiment que les femmes sont douées pour tout sauf pour les sciences et manqueraient de rigueur, d'esprit rationnel et de persévérance. Un jugement que MARQUET, (2016, p 3) ne partage pas et trouve que les filles semblent s'autocensurer, influencées plus ou moins consciemment par des idées davantage issues de traditions culturelles séculaires que par un manque réel de capacités. L'étude de KARSENTI (2016, p 1) va plus loin en parlant de complémentarité en termes de qualité. Seulement, il trouve que les femmes, inversement aux hommes, ont plus besoin de gagner en confiance et de ne pas reculer devant un possible obstacle sous le prétexte de n'être pas prêtes.

2.2. Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des femmes enquêtées

Les femmes concernées par l'enquête vivent majoritairement en union soit 78,3%. Nous avons noté que 18,9% étaient des célibataires et seulement 02,7% étaient des veuves.

Les femmes enquêtées évoluent majoritairement dans le domaine de la physique/chimie (27,0%), de l'environnement (21,6%) et du droit/juridiction (13,5%). Celles qui sont dans la microbiologie, la géographie et la Finance/Gestion représentent une proportion égale (10,8%). Les femmes évoluant dans le domaine des lettres et de la littérature spécialistes occupent la dernière place avec seulement 5,4% de l'échantillon.

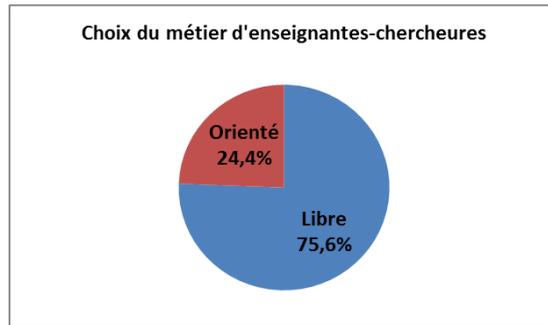
Les motivations avancées pour le choix de ces disciplines sont d'ordre économique (43,2%), émotionnel (passion à la discipline) soit 24,3%, quantitatif (manque de femmes dans la discipline) soit 18,9%, d'importance (8,2%) et par proposition (5,4%).

La plupart d'entre elles n'ont jamais occupé de poste stratégique soit 72,9%. Cela est dû au statut social de la femme. En effet, la société malienne, de manière générale, exige l'accord du mari pour tout acte que la femme pose. Il est à signaler que le mari, face aux aléas de la société, n'est pas tout le temps compréhensif. A cet effet, le rapport du MPFEF (2014, p 10) mentionne que les femmes sont confrontées à des indisponibilités liées à des responsabilités familiales et au refus des conjoints à cause des horaires tardifs ou des voyages, etc. L'étude de LARIVIERE, (2014, p 2) partage

cet avis et mentionne que les responsabilités des femmes ont une influence sur leur mobilité et affectent leur participation aux réseaux de collaboration internationale et, en conséquence, la visibilité de leurs travaux. Par contre, WASSERVOGEL, (2014, p 2) interpelle les lois locales des pays de la sous-région qui obligent les filles/femmes à vivre non seulement sous la tutelle des hommes, au nom de coutumes culturelles ou religieuses, mais aussi à demander l'autorisation à leur mari pour travailler.

Dans l'exercice du métier de recherche, la figure 4 nous donne des indications sur le choix du métier par les femmes.

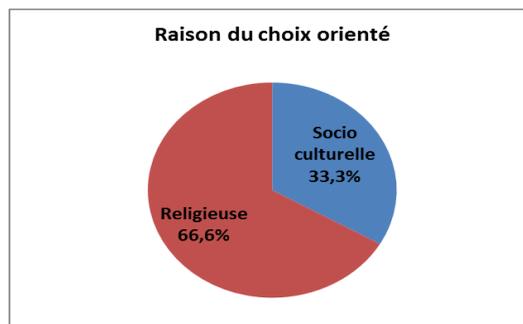
Figure 4 : % des femmes dans le choix du métier



L'analyse de la figure 4 indique que seulement un quart des personnes enquêtées avait été orienté dans le métier de la recherche. Une orientation justifiée par l'étude du PNUD, (2012, p 10) qui mentionne que le mariage précoce amène les filles à ne pas suivre des études supérieures à plus forte raison avoir un diplôme et évoluer dans la recherche. Celles qui arrivent au niveau de l'enseignement supérieur, s'inscrivent pour la plupart, à des programmes d'études de courte durée et rechignent à suivre les filières scientifiques et les programmes de longue durée.

Les différentes raisons avancées par celles (24,4%) dont les choix ont été orientés (figure 5) sont d'ordre socio-culturel (33,3%) et religieux (66,6%).

Figure 5 : % des raisons pour le choix raisonné



L'analyse de la figure 5 montre que les personnes enquêtées semblent dissociées la religion des phénomènes socio-culturels. Cependant, le rapport du PNUD (2012, p 12), mentionne après analyse des statistiques du Bureau des Soldes du Ministère de la fonction publique de 2008, que 73,3% des effectifs travaillant dans la fonction publique étaient des hommes contre environ 26,7% de femmes. Cet écart est dû d'une part aux désavantages qu'ont les filles à poursuivre des études selon certaines normes sociales et culturelles (normes qui influencent l'orientation des filles et qui sont encore fortement ancrées dans la société), et d'autre part au fait que certains travaux restent réservés uniquement aux hommes selon la tradition et l'interdiction par les dispositions du Code du travail, le travail de nuit des femmes (PNGM, 2011, p 26).

L'étude de BARTHELEMY (2013, p 1) est contraire à ces constats. Elle le situe au niveau des publications et mentionne que quand les femmes parviennent à publier des articles dans une position déterminante (seul auteur, premier auteur), elles reçoivent par la suite moins de citations que lorsque des hommes figurent dans ces positions privilégiées. Elle signale aussi que les femmes ont du mal à obtenir ces places de choix dans les grands programmes scientifiques internationaux et qu'elles pâtissent d'un déficit de citations à l'étranger. Quant à LUCCHESI (2018, p 5), il interpelle les journaux qui selon lui invitent deux fois plus les hommes que les femmes à soumettre des articles. Par contre, LARIVIERE (2014, p 2) analyse les résultats de la sociologue américaine Harriet ZUCKERMAN et montre qu'à une échelle plus prestigieuse, les femmes étaient moins nombreuses à recevoir le suprême honneur scientifique qu'est le prix Nobel.

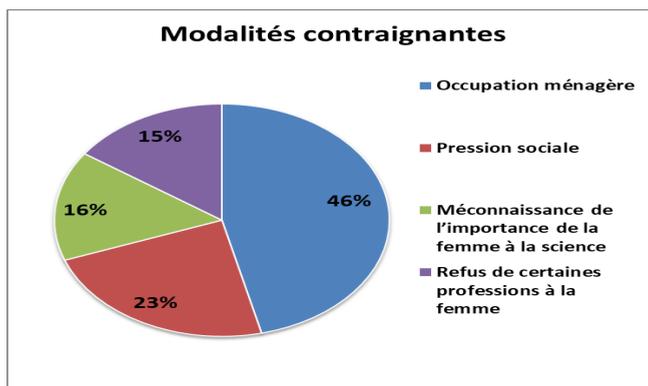
2.3. Etudes des contraintes des femmes enseignantes-chercheuses

L'analyse des résultats montre que les femmes subissent des contraintes non seulement au sein de leur foyer mais aussi au service. Dans le foyer, les phénomènes socioculturels (70,2%) constituent la majeure contrainte des femmes enseignantes-chercheuses. Ces phénomènes se manifestent à travers la méfiance, les reproches et la discrimination. Les membres du foyer se plaignent de l'absence de la femme à la maison (37,5%), de sa rentrée tardive (29,1%), de sa mobilité (25%) et de son manque d'attention à la famille (8,3%).

Au service, le manque de communication (60%), l'expérience professionnelle (20%), la mauvaise note (13,3%) et sans raison (6,6%) ont été avancés comme des facteurs contraignants.

Pour les femmes enseignantes-chercheuses, quatre modalités sont contraignantes dans l'exercice de leur métier (figure 6).

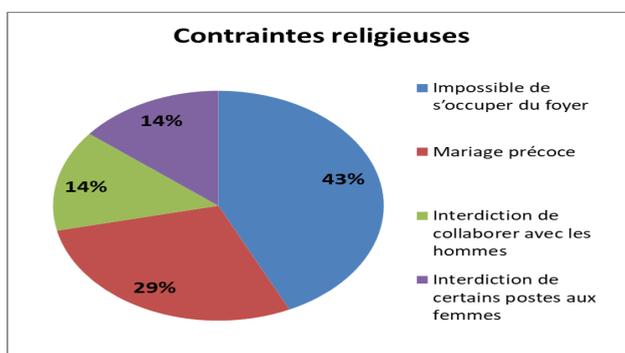
Figure 6 : % des modalités contraignantes



L'occupation ménagère est le premier facteur déterminant que les femmes ont soulevé comme contraignant. Cette figure confirme la soumission de la femme malienne aux règles des facteurs socioculturels. Elle révèle aussi une contradiction entre la volonté des époux et les actes qu'ils posent à l'égard de leurs épouses. Pour cela, les résultats ont révélé que la majorité des conjoints soit 67,6% ont accepté l'exercice du métier de recherche par leurs femmes. Ceux qui se sont opposés (10,8%) se plaignent de la mobilité voire de l'absence de leurs conjointes. Le reste 21,6% de l'échantillon n'a pas de choix.

L'analyse des résultats révèle aussi que la religion constitue une autre contrainte pour les femmes dont la vocation a été la recherche (figure 7).

Figure 7 : Pourcentage des contraintes liées à la religion



Selon nos enquêtes, la faible représentativité de femmes aux postes de responsabilité s'explique par la nécessité de s'occuper des tâches ménagères et les contraintes liées à la religion comme l'indique la figure 7. L'analyse du rapport du PNUD, (2012, p 8) annonce qu'au Mali, une femme sur deux se marie avant l'âge de 16,5 ans, alors que l'âge moyen des hommes au mariage est de 26,1 ans. Il est à noter que les réalités du mariage au Mali se concilient difficilement avec la recherche. Elle est au début, au centre et à la fin de toute situation familiale. A elle seule appartient la gestion

du mari, des enfants, des beaux parents, des amis du mari et même des voisins. Ce constat a été également noté par 67,5% des personnes enquêtées et confirmé par l'étude de BAD, (2011, p 3). Le rapport du PNUD, (2012, p 8) signale encore que partout dans le monde, la femme est essentiellement perçue comme mère et épouse, chargée de gérer la vie du ménage, y compris l'éducation des enfants. En Afrique, voire au Mali, pour être appréciée de la société, elle doit être soumise et obéissante, accueillante, bonne cuisinière, travailleuse, discrète et patiente. Ce désavantage des filles par rapport aux garçons est généré par la valorisation du mariage chez la jeune fille dans toutes les communautés culturelles, avec comme corollaire la maternité, qui l'amène à abandonner très tôt l'école (FAO, 2018, p 7).

En plus de la religion, d'autres facteurs ont été mentionnés comme contraignants pour les femmes enseignantes-chercheuses. Il s'agit du mariage tardif (48%), de la mentalité des hommes (28%), du manque de compréhension du conjoint (16%) et de la responsabilité élevée (8%) des femmes au sein de la société.

A la question des raisons du mariage tardif des femmes qui évoluent dans la recherche scientifique, la crainte des hommes (75%) et l'esprit analytique des femmes (25%) ont été avancés comme raisons.

CONCLUSION

L'étude a concerné toutes les femmes enseignantes-chercheuses, sans distinction de rang ni de grade, évoluant dans les universités étatiques du Mali.

Elle révèle que les femmes évoluant dans les universités étatiques, sont confrontées à des contraintes autant nombreuses que variées. Les phénomènes socioculturels, les facteurs religieux et les pressions familiales sont les contraintes saillantes mentionnées par les femmes enquêtées. Ces contraintes apparaissent comme le goulot d'étranglement pour les femmes enseignantes-chercheuses et se manifestent à travers la méfiance, les reproches et la discrimination. Toutefois on peut les classer en 3 types à savoir : la pression et/ou l'influence des hommes, des époux et de la société ; les coutumes et les croyances religieuses ; les obligations familiales. La pression sociale ou l'influence des conjoints est un phénomène qui a été constaté chez toutes les femmes enquêtées. Sous le couvert des us et coutumes et de la religion, les hommes empêchent les femmes de mener des activités de recherche, de s'absenter ou de rester dehors à des heures tardives. Les femmes ont été endoctrinées par ces préjugés au point qu'elles n'arrivent plus à avoir confiance en elles-mêmes. Il en résulte un blocage dans l'écriture scientifique ou un abandon de la vocation de recherche. Celles qui arrivent à la pratiquer sont victimes de divorce. Aussi, les femmes évoluant dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur durent dans le célibat et font objet de toutes sortes de préjugés sans fondement allant

du libertinage à la légèreté de leurs mœurs.

Références bibliographiques

Banque Africaine de Développement, (2011) : *Mali, profil du genre pays, Mali, département de l'assurance qualité et des résultats/division du genre et du développement social*, Mali, 21 p. ;

BERIDOGO Bréhima, GAKOU Assa, CAMARA Fanta, DEMBELE Fatimata, (2007) : *Etude sur la situation de la femme au Mali*, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille, Mali, RECOFEM, 203 p. ;

BARTHELEMY Pierre, (2013) : *De graves inégalités hommes-femmes dans la recherche mondiale*, la sélection scientifique de la semaine, n°102, (page consultée le 18 décembre 2018 à 11h 17mn), https://www.lemonde.fr/passeurdesciences/article/5998986_5470970.html ;

Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté – CSCRP-2012-2017, 2011 : Un Mali émergent, une meilleure qualité de vie pour tous, Mali, 146 p.

Centre National de la Recherche Scientifique, (2014) : *Le travail scientifique : une féminisation ?*, bilan social et parité, France, DP 8115/sciences en société de la renaissance à nos jours, l'âge des techno-sciences, pp 54-55 ;

Institut National de la Statistique du Mali, (2016) : *Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP)*, Mali, 73 p. ;

JALINIERE Hugo, (2014) : *Pas assez de femme dans la recherche scientifique*, article de presse publié le 19 mars 2014 sur le site de la revue en ligne Science et avenir, Boston Consulting Group, <https://www.sciencesetavenir.fr> (page consultée le 21 décembre 2018 à 12h 01mm) ;

KARSENTI Gérald, (2016) : «It is time for women» chapitre «*Leaders du troisième type*» Interview Paris-HEC, revue Challenge, <https://www.linkedin.com>, (page consultée le 18 décembre 2018 à 12h 14mm) ;

LARIVIERE Vincent, (2014) : *Femmes et sciences : les premières données mondiales valident l'inégalité*, Université de Montréal, Nature, Rubrique Chronique : Les mesures de la recherche, <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2014/03/> (page consultée le 21 décembre 2018 à 11h 37mm)

LUCCHESI Vincent, (2018) : *La parité femmes/hommes en sciences dans 280 ans*, <https://usbeketrica.com>, (page consultée le 21 décembre 2018 à 10h 10mm)

MARQUET Isabelle, (2016) : *Culture Générale pour les 1^{re} année, préparation au stage 2^e*

année, CDEFI ingénieuses 16, Grenoble, (page consultée le 21 décembre 2018 à 10h 47mm).

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille, (2011) : *Politique Nationale Genre du Mali*, Mali, 98 p. www.mpfef.gov.ml ;

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille, (2010) : *Politique Nationale Genre du Mali*, Mali, 96 p. ;

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, (2014) : *Vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beijing en 2015*, rapport du Mali, Bamako, 52 p. ;

Ministère de l'Economie et des Finances, (2015) : *Troisième rapport de suivi de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement au Mali*, Organisation des Nations Unies, Mali, ONU, 88 p. ;

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture - FAO, (2018) : *Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural – Mali. Série des Evaluations Genre des Pays*, Bamako, CEDEAO, 77 p ;

Programme des Nations Unies pour le Développement (2012) : *Egalité des sexes et autonomisation des femmes dans l'administration publique : étude de cas pour le Mali*, BPD, Mali, 60 p. ;

RADIER Véronique, (2015) : *Les femmes ne sont pas faites pour la science ? Les préjugés ont la vie dure*, OBS/Institut Pasteur, Paris, <https://www.nouvelobs.com>, (page consultée le 19 décembre à 10h 07mm).

WASSERVOGEL Françoise, (2014) : *Dénoncer les contraintes que subissent les femmes et les filles*, <http://maliactu.net>, (page consultée le 18 décembre 2018 à 13h 05mm).

<http://hdrstats.undp.org/fren/countries/profiles/MLI.htm>, (page consultée le 19 décembre 2018 à 15h 04mm).